

PEYMEINADE

Du photovoltaïque sur le gymnase Douillet



Derrière les personnalités venues pour l'inauguration, on peut voir le gymnase et ses panneaux « d'énergie positive » installés sur les toits. (Photo J.O.)

En équipant les bâtiments publics en panneaux solaires, la commune poursuit un objectif de développement durable, en phase avec le programme Agir pour l'énergie dont elle est lauréate et son Agenda 21 en cours d'élaboration. « Elle est très impliquée sur le thème de l'environnement », expliquait Olivier Bechu, directeur de la société ValSolar qui vient d'installer une centrale de production d'énergie solaire sur le toit du gymnase David Douillet, l'entretiendra et l'exploitera pendant 20 ans. La commune a été exigeante en imposant du « made in Côte d'Azur », soulignait-il. Sans problème puisque l'entreprise, mouanoise, se fournit en panneaux chez Tournaire Solaire Energie à Pégomas et en onduleurs chez Axun à Valbonne. « Nous

participons au contrat d'objectif du conseil général qui veut faire passer la part d'énergie produite sur le département de 10 à 25 % en 2020. Le solaire est en fort développement, c'est bon pour la planète, c'est toujours rentable et finançable », poursuivait l'intervenant, évoquant aussi les possibilités d'autoconsommation, sans stockage, dont le modèle allemand montre l'efficacité.

D'autres projets d'énergie positive

Marc Bazalgette, « Monsieur Energie » de la municipalité, a profité de l'occasion pour faire un petit cours sur la transition énergétique, sujet qui lui tient tout particulièrement à cœur. « Il nous faut aller vers une énergie plurielle et renouvelable, sans déchets. Son ave-

nir est prometteur. La réalisation locale est capitale avec un temps de retour carbone de 3 ans pour les matériaux solaires construits en Europe, de 23 ans en Chine ! » D'où l'intérêt de ce partenariat avec ValSolar qui va aussi équiper les 700 m² de toits des futurs tennis couverts et mettre 150 m² de panneaux sur l'école Mirabeau. Une bonne affaire pour l'entreprise, mais aussi pour la commune qui récupérera 5 % du prix de l'électricité revendue, sans avoir investi un centime d'euro dans l'aménagement des locaux et contribuera à agir pour la planète. Toutes actions louées respectivement par le maire Françoise Brousteau et par le vice-président du conseil régional, André Aschieri.

J.O.

En savoir plus

398 panneaux photovoltaïques installés représentant 680 m². Une production annuelle de 120 000 kilowatts/heure, équivalente à 26 foyers de 4 personnes, injectée dans le réseau ERDF. Donc, un petit plus pour limiter les pannes électriques générales, point noir régional du réseau. Une installation compensant quasiment le double de la consommation électrique annuelle du gymnase d'une moyenne de 65 700 kWh (sur les six dernières années). 6 onduleurs, 3 500 m de câbles électri-

ques, 8 étapes de travaux. Un assemblage 100 % français et des matériaux tous totalement recyclables. Un affichage de la production de la centrale, en temps réel, dans le hall du gymnase et, ultérieurement, à l'école Mirabeau. ValSolar compte actuellement 46 centrales solaires sur des bâtiments, soit 100 000 m² de toitures équipées. C'est une filiale du groupe azuréen Valindus, groupe familial à 100 % ayant 45 ans d'existence, dégageant 250 millions de chiffre d'affaires consolidé.



La fabrication des panneaux se fait dans une usine installée à la Fénerie à Pégomas. (Photo J.O.)

ROQUEFORT-LES-PINS

Le centre village « Cœur des pins » a fait son trou

L'ensemble immobilier « Cœur des pins » est sorti de terre depuis plusieurs mois. Il monte vite, les premiers logements seront livrés à partir de la fin de l'année. C'était l'un des projets phare dès 2008 de la municipalité. Bien plus qu'un simple programme immobilier, le maire Michel Rossi avait souhaité associer les Roquefortois au devenir de leur nouveau centre village. L'idée a plu, en effet, le projet a donné lieu à une consultation populaire démocratique marquée par une forte participation. Pour preuve, sur 858 avis, 651 se sont exprimés favorablement au dessein de leur commune dans la réalisation du projet.



Les travaux avancent très vite, les résidences seront livrées à la fin de l'année. (Photo Fab. B.)

Esthétique reconnue par la profession

On ne pouvait pas passer à côté d'une reconnaissance qui conforte le bien-fondé porté dès les prémices du projet par la municipalité et les Roquefortois. La réalisation a été primée par le jury des pyramides

d'argent 2013, lors du concours organisé par la fédération des promoteurs immobiliers de la Côte d'Azur. Une satisfaction partagée par le maire Michel Rossi. « Ce concours d'exception œuvre pour la reconnaissance de la qualité du travail des promoteurs immobiliers, il souligne la capacité à innover et intégrer les réali-

sations au territoire ». Une place de village, des tuiles ocre et rondes, un campanile, des variations de ferronnerie où le soleil se plaît à jouer au travers. Ce style résolument provençal voulu et imposé par les Roquefortois n'est pas passé inaperçu dans la profession. Une autre reconnaissance vient couronner

l'ensemble immobilier, il s'agit du prix de l'esthétique immobilière. Si la commune n'avait pas historiquement de véritable centre village, mais plutôt des quartiers du haut et bas Roquefort, dans quelques mois les Roquefortois pourront s'approprier leur nouveau centre village.

FAB. BONGIOVANNI

L'ensemble immobilier en chiffres

Situé sur l'ancien terrain municipal vendu au promoteur Bouygues, le centre village « cœur des pins » se compose de cinq bâtiments à l'architecture provençale, avec une place centrale, des commerces, des espaces paysagés. L'ensemble offre 80 logements dont 24 en locatifs sociaux et 56 libres, (labellisés BBC), 10 boutiques soit 1 000 m² de locaux commerciaux. La livraison des premiers lots est prévue pour très bientôt, dernier trimestre 2013.